SITE DE L'ÉCLUSE 27 DU VERSANT MÉDITERRANÉE ; DITE DES JUSTICES (CANAL DU CENTRE)

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire
Rully
bief 27 du versant Saône-Méditerranée

Dossier IA71002214 réalisé en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ce site est un exemple des remaniements subis par le canal : il n'est pas mentionné sur le cadastre napoléonien de 1827 (Archives départementales de Saône-et-Loire) et est le fruit des mofidification ultérieures liées au passage au gabarit Freycinet dans les années 1888-1891 (Archives départementales de Saône-et-Loire, 3S 32). Une maison (ancienne maison éclusière) située juste en aval de ce sas rappelle l'emplacement de l'ancien bief XXXVII (IA71002213).

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Dates : 1888 (daté par source)

Description

Site composé d'un sas de grande chute et de deux postes de commande. L'un en brique se trouve sur la rive gauche, l'autre en béton, abritant les infrastructures techniques, occupe la rive droite. La rigole de régulation passe toujours le long du canal rive gauche.

Informations complémentaires

- **Les sites d'écluse du canal du Centre :** https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/centre/ouvrages-dart/sites-decluse/introduction/

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal du Centre

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : poste de commande, rigole

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site d'écluse.
71, Rully, lieudit : bief 27 du versant Saône-Méditerranée

N° de l'illustration : 20177100438NUC2A
Date : 2017
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site d'écluse.
71, Rully, lieudit : bief 27 du versant Saône-Méditerranée

N° de l'illustration : 20177100437NUC2A
Date : 2017
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine